
Don des officiers, sous-officiers, caporaux et canonniers du détachement de la compagnie des canonniers du 4e bataillon du Pas-de-Calais, qui offrent trois jours de viande par décade, lors de la séance du 12 germinal an II (1er avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Don des officiers, sous-officiers, caporaux et canonniers du détachement de la compagnie des canonniers du 4e bataillon du Pas-de-Calais, qui offrent trois jours de viande par décade, lors de la séance du 12 germinal an II (1er avril 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 661-662;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_21043_t1_0661_0000_13

Fichier pdf généré le 30/01/2023

avons cru devoir faire part de ce fait à la Convention nationale, pour lui faire connoître le courage de ce courrier qui préfère s'exposer aux plus grands dangers plutôt que de laisser au pouvoir de ces brigands les dépêches qui lui étoient confiées. Nous désirerions que la Convention trouvât dans la conduite de ce courrier un motif de lui accorder une récompense ».

(Applaudi).

7

Les administrateurs du district de Rambervillers annoncent que la vente des biens des émigrés se continue avec un succès égal depuis la première adjudication, dont le résultat est rapporté au bulletin du 6 pluviôse, ils déclarent avoir tenu quatre séances d'enchères, dans lesquelles les biens estimés 90,323 liv., ont été vendus 285,330 liv. 10 s. « Nos administrés, disent-ils, ne s'empresent pas seulement d'enchérir, mais encore de payer, même avant le terme. »

Insertion au bulletin, renvoyé au comité des domaines nationaux (1).

8

Les commissaires administrateurs du département du Finistère félicitent la Convention de la découverte de la conspiration : ils écrivent : « Continuez, hommes purs de la Montagne, à maintenir à l'ordre du jour la vertu et la probité. Non, vous ne boirez pas la ciguë, tant que vous resterez aussi incorruptibles, que le peuple sublime, qui vous entoure de ses vertus et de sa toute-puissance tant que vous exterminerez sans pitié les traîtres et les fripons de toutes les couleurs, tant que vous ne perdrez pas de vue que le vice est le plus dangereux des contre-révolutionnaires. »

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Landerneau, 3 germ. II] (3).

« Représentants,

Encore une fois vous avez arraché la République aux mains impies qui vouloient la déchirer. Des traîtres couverts des couleurs civiques avoient paré la Liberté de quelques fleurs. Les perfides ! Ils ne caressaient leur victime que pour la frapper plus sûrement. Les ingrats, ils étoient les enfants, l'ouvrage du peuple qui les avoit élevés à la gloire de le rendre heureux et c'est sous l'égide sacrée de sa confiance qu'ils travailloient à le restituer à l'esclavage. Les insensés ; ils ont cru, en s'enveloppant du drapeau tricolore, opposer un masque impénétrable à l'œil perçant du patriotisme !

Que la vengeance nationale, aussi terrible que leur scélératesse fut profonde, aussi active qu'ils

le furent pour le crime, apprenne à tous les conspirateurs et aux tyrans déhontés qui les souoyoient que l'amour de la Liberté est un miroir fidèle qui réfléchit constamment aux yeux de ses défenseurs toutes les trames ourdies contre elle, et que c'est encore l'amour de la Liberté qui tient la hâche qui fait justice de leurs attentats.

Continuez, hommes purs de la Montagne, à maintenir à l'ordre du jour la vertu et la probité. Sans elle point de République, point de bonheur. Vous savez qu'un cœur immoral ne peut être patriote. L'immoralité est le symptôme de tous les crimes comme le patriotisme est le foyer de toutes les belles actions.

Non, vous ne boirez point la ciguë tant que vous resterez aussi incorruptibles que le peuple sublime qui vous entoure de ses vertus et de sa toute-puissance ; tant que vous exterminerez sans pitié les traîtres et les fripons de toutes les couleurs ; tant que vous ne perdrez pas de vue que le vice est le plus dangereux des contre-révolutionnaires.

Mettant à profit l'ascendant irrésistible de la franchise sur l'hypocrisie, de la vertu sur le vice, vous continuerez à repousser avec énergie le virus corrompateur qui déborde sur notre sol des domaines inondés par les crimes des despotes. Que semblable à l'élément terrible qui se débarasse de ses ordures sur nos rivages, le peuple français se purge par vos soins des ordures plus dégoûtante encore de la corruption étrangère.

Et vous, tyrans insensés qui prenez pour de la vigueur les accès de votre agonie, vous oseriez vous mesurer avec un peuple libre ; traîtres et fripons, vous qui n'avez pas la force de surnager sur le marais du crime, vous voulez renverser la Montagne ; vile écume de l'Europe qui s'épure, vous ne voyez pas encore que les peuples désabusés vont s'apercevoir enfin que la Liberté française, à force de retourner au creuset des épreuves que vos attentats lui procurent, est devenue aussi indestructible que la vertu qui la retrempe à chaque insulte du crime. Ce jour va éclore et c'est le dernier qui luira pour vous ».

DAVON, PERRIN (*ex-présid.*), MOYOT, LE ROUX, GUIBERT, GOEZ (*secrét. g^{ai}*).

9

Les officiers, sous-officiers, caporaux et canonnières du détachement de la compagnie des canonnières du 4^e bataillon du Pas-de-Calais, vu la disette de la viande, remettent volontairement trois jours de viande par décade, à commencer du premier germinal.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Armée du Nord, D^{on} de Maubeuge ; 28 vent. II] (2).

Nous, officiers, sous-officiers, caporaux et canonnières du dit détachement, vu la disette de

(1) P.V., XXXIV, 312. Bⁱⁿ, 14 et 18 germ. (suppl^t) ; J. Sablier, n^o 1232.

(2) C 299, pl. 1052, p. 23. Cette lettre aurait été présentée à la Conv. par les c^{ns} Chambre et Lucas, commissaires nommés le 11 germ. par l'ass. g^{le} de la sectⁿ de l'Unité.

(1) P.V., XXXIV, 311. Mention dans J. Sablier, n^o 1232 ; Ann. patr., n^o 458 ; Bⁱⁿ, 12 germ. (suppl^t).

(2) P.V., XXXIV, 312. Bⁱⁿ, 19 germ. (suppl^t) ; Débats, n^o 568, p. 351.

(3) C 298, pl. 1037, p. 2.

viande qui est est dans les qua (*sic*) de manquer aux armées de la République, nous remettons volontairement trois jours de viande par décade à la Nation, à compter du 1^{er} germinal.

Fait à Clerfontaine, tous réunis au nombre de 21 officiers..., et avons signé :

D. POULAIN (*serg'*), PAYART, LEVESQUE (*caporal-fourrier*), MUNIER (*caporal*), DUPONT, FAVARD (*canonnier*), SAINT-MARTIN, LÉCUYER, THOUVENIN (*canonnier*), MARTIN, LESPAGOLLE, BÉNIT, OUDARD, PUYNAUD (*canonnier*), RÉMIE, CINTRAL, BRICHET (*lieut'*).

10

L'agent national provisoire près le district d'Evron annonce que la raison et la philosophie ont fait des progrès rapides dans toute l'étendue de ce district; que les ci-devant églises ne s'ouvrent plus que les jours de décade, pour recevoir les habitans qui s'y réunissent en foule pour entendre la lecture des lois, recevoir des leçons de morale et de vertu : ils ont envoyé 728 marcs deux onces d'argenterie provenant de leurs églises; leurs cloches sont toutes descendues, et elles sont en route pour la fonderie des canons la plus voisine; et bientôt les cuivres, fers, plombs seront remis, et le directoire prend des mesures pour en faire un second envoi aussi considérable que celui de l'argenterie.

Insertion au bulletin (1).

[Evron, 8 germ. II] (2).

« La Raison et la philosophie ont fait des progrès rapides dans toute l'étendue du district, le fanatisme et la superstition sont abattus et détruits sans retour.

Les habitans des campagnes sont eux-mêmes venus apporter à l'administration les ustensiles d'or et argent qui servaient depuis trop longtemps à entretenir l'erreur.

Les ci-devant églises ne s'ouvrent plus que les jours de décades et les habitans s'y réunissent pour entendre la lecture des lois et recevoir des leçons de morale et de vertu, enfin les fêtes se terminent toujours par des témoignages de fraternité.

L'administration a fait encaisser les matières d'or et argent qui lui ont été apportées et quatre malles renfermant 728 marcs 2 onces ont été chargées à la Messagerie de la commune de Mayenne et adressées aux directeurs de la Monnoye à Paris.

Les cloches sont toutes descendues et elles sont en route pour la fonderie de canons la plus voisine.

Dans ce moment le directoire prend des mesures pour réunir les matières de cuivre trouvées dans les ci-devant églises et il aura un envoi à faire dans ce genre aussi considérable que celui de l'argenterie. S. et F. »

BOUILLET.

(1) P.V., XXXIV, 312. J. Sablier, n° 1232.
(2) C 298, pl. 1037, p. 4. Bⁱⁿ, 18 germ. (suppl^o).

11

Les administrateurs du district d'Etampes envoient, à la suite des cloches et saints de leurs arrondissemens, des objets d'équipement, un don en chemises de 1990, plusieurs autres effets, tels que souliers, bas, guêtres, draps, cols noirs, habits, sacs de peaux, manteaux; en numéraire 18 livres, en assignats 1,349 l. 5 s., en épauettes d'or, en dragonnes; une médaille en argent, un cachet pareillement en argent, une paire de boucles d'argent, une croix ci-devant de Saint-Louis.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Etampes, 13 vent. II] (2).

« Citoyen président,

Le zèle des citoyens de ce district semble s'accroître de jour en jour. A la suite du convoi de cloches et de nos saints convertis en lingots dans la commune, ils s'empresent d'apporter au magasin d'équipement leurs dons en chemises, souliers, etc..., dont je vous adresse l'état ci-joint. Nous travaillons à force au salpêtre. La raison a suffi pour nous débarrasser des suppôts de Rome; il faut de la poudre pour nous défaire des tyrans et nous allons en faire. Vive la République ».

GAMET, GOURDIN, CUIPIN, GEROMUL, GAUVION
[et 1 signature illisible].

[Etat des dons, 13 vent. II] (3).

Chemises neuves	1990
Chemises élingées	180
Chemises pour charpie	164
Souliers	(paires) 139
Bas	(paires) 288
Guêtres	(paires) 57
Draps	33
Collets noirs	264
Habits	6
Sacs de peaux	8
Manteaux	3
Toile pour chemises	(aunes) 18
Numéraire	(livres) 18
Assignats	1349 l. 5 s.
Epauettes en or	2
Dragonnes en or	2
Galons de manteau en or	1
Médaille d'argent	1
Cachet d'argent	1
Boucles d'argent	(paire) 1
Croix ci-devant de St Louis	1

12

Les autorités constituées et la société populaire du canton de Dieppe, district d'Etain, applaudissent au gouvernement révolutionnaire; félicitent la Convention de ses travaux, l'invitent à rester à son poste, et annoncent qu'elles ont déposé sur l'autel de la patrie,

(1) P.V., XXXIV, 313. J. Sablier, n° 1232.
(2) C 297, pl. 1020, p. 23. Bⁱⁿ, 18 germ. (1^{er} suppl^o).
(3) C 297, pl. 1020, p. 24.